

PUBLICATION LE 15 mai 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
 France Antilles - Ed. Guadeloupe - version Intégrale

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 - 97165 Pointe à Pitre cédex

Tél : 05 90 68 62 92

SIRET 79453852000014

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 24 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques et financières ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Location et maintenance de photocopieurs et d'imprimantes - RELANCE
Référence	202505051406
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte

Code NUTS	FRY10		
Lieu principal de prestation	Quai Ferdinand de Lesseps 97165 Pointe-à-Pitre		
Description	Accord-cadre de service avec minimum et maximum		
Code CPV principal	50313000 - Maintenance et réparation de matériel de reprographie		
Code CPV complémentaire	30121100 - Photocopieurs 30232100 - Imprimantes et traceurs 50313200 - Services d'entretien de photocopieurs		
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui		
Forme	Division en lots : Oui Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots : 2 max Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2		
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 220 000,00 €		
Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	Location et maintenance de photocopieurs Description : Location et maintenance de photocopieurs Durée du marché : 24 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Voir article 2 du RC (pour le lot 1) et article 6.4 du CCAP Reconductibles : Oui Le marché est reconductible de manière expresse 1 fois, pour une période de 24 mois, soit une durée maximale de 48 mois. Informations complémentaires :	200 000	50313200
N° 2	Location et maintenance d'imprimantes Description : Location et maintenance d'imprimantes Durée du marché : 24 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Voir article 2 du RC (pour le lot 1) et article 6.4 du CCAP Reconductibles : Oui Le marché est reconductible de manière expresse 1 fois, pour une période de 24 mois, soit une durée maximale de 48 mois.	20 000	30232100

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non**Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements**Correspondre avec l'Acheteur****Offres**Remise des offres le **19/06/25 à 12h00 heure locale de l'acheteur** au plus tard,soit le **19/06/25 à 18h00 heure de Paris** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois**, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 20/06/25 à 13h00

Dépôt**• Déposer un Pli dématérialisé**Cette consultation bénéficie du Service **DUME**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info>.

Délai de paiement : 30 jours

Financement : 100% GPMG

Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG.

Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG.

Options : voir art. 6.4 du CCAP et art. 2 du RC

Visite des lieux facultative. Personne à contacter : voir article 1 du

Règlement de la Consultation

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL

ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE 34, chemin des Bougainvilliers,
97100 BASSE-TERRE, tél. : 05-90-81-45-38, courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référent précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). – Référent contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; -Soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Marché périodique :

Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Grand Port Maritime Guadeloupe

Madame Marie-Josée Tramis

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 97165 Pointe-à-Pitre

Tél : 05 90 68 62 92

marchesppublics@port-guadeloupe.com

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «

Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

34, chemin des Bougainvilliers
97100 BASSE-TERRE
Tél : 05 90 81 45 38
greffe.ta-basse-terre@juradm.fr
<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Envoi le 15/05/25 à la publication
Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed.
Guadeloupe